



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Assemblée plénière du 12 avril 2013

Intervention de Alain Bolla

Rapport n° 1 – Appel à projets 2014-2018 PRIDES

Monsieur le président, chers collègues,

Les 29 PRIDES, épine dorsale du schéma régional de développement économique, couvrent la majeure partie des secteurs économiques.

Si l'assemblée régionale a déjà validée l'intégration des questions d'égalité homme femme et de respect des droits des salariés, dans les cahiers de charges, en l'état la participation des organisations syndicales à la gouvernance des PRIDES n'est pas encore à l'ordre du jour et nous le regrettons.

L'évaluation de leur efficacité en matière de formation, de nombre d'emplois, de conditions d'emploi et de développement d'activité mériterait de prendre le temps nécessaire pour examiner dans le contexte de crise exacerbée dans lequel nous sommes malheureusement plongés, le sens, la trajectoire qu'il nous faudrait poursuivre ou alors revisiter.

Car à notre sens, les outils à mettre en œuvre aujourd'hui, mériteraient un véritable débat démocratique, sur leur nature, leurs ambitions, leurs pertinences, leur gouvernance, leur contrôle, leur évaluations, en regard des enjeux du développement de l'activité et de l'emploi.

Oui, Ce rapport nous invite à une évolution importante de la politique régionale des PRIDES sans que nous ayons eu un véritable débat démocratique !

C'est dans un contexte où tous les clignotants économiques et sociaux sont au rouge qu'il intervient.

Et malheureusement, la transcription dans la loi de l'Accord National Interprofessionnel qui vient de passer en première lecture à l'assemblée nationale va encore aggraver la situation des salariés remettant en cause le droit du travail et accentuant la pression en renforçant le lien de subordination qu'ils ont avec leur employeur.

Les politiques, d'austérités pour les peuples et de cadeaux pour le patronat, ont partout en Europe produit les mêmes effets ravageurs pour les populations, pour l'emploi, pour l'activité économique et pour la croissance.

Il n'y a aucune raison que cela ne soit pas de même en France si l'austérité restait le fil conducteur de la politique gouvernementale.

Ce rapport vise à faire évoluer les PRIDES en intégrant la démarche régionale dans les orientations gouvernementales du pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi.

Il confirme des rapprochements avec les pôles de compétitivités pour lesquels nous sommes en désaccord et préférons des pôles de coopérations.

Si les PRIDES sont des outils intéressants, nous pensons qu'il est temps de mettre à plat l'ensemble des dispositifs de subventions aux entreprises.

Nous voyons bien leurs limites dans la pertinence et l'efficacité en direction de l'emploi et de l'activité économique, mais aussi en direction de la sécurisation des parcours professionnels.

Il ne s'agit surtout pas d'arrêter l'engagement financier de la région dans les politiques économiques, au contraire, il s'agit de réfléchir à engager plus d'investissement et à travailler à en rechercher les moyens pour être encore plus pertinents sur les questions de développement de l'emploi et particulièrement de l'emploi industriel.

Une grande réforme fiscale, plus juste, plus efficace, permettant aux collectivités d'avoir les moyens de leurs ambitions et d'être autonomes dans leurs choix serait de ce point de vue grandement utile.

Ne pourrions-nous pas engager une réflexion sur la création d'un véritable fond régional pour l'emploi et la formation au travers de la BPI et d'un pôle public financier ?

Ne pourrions-nous pas engager une démarche de suivi et d'anticipation économique avec la mise en place d'une conférence régionale annuelle tournée sur le développement du tissu et de l'emploi industriel comme moteur de la dynamique économique de la région et du développement de l'emploi?

Nous pensons que les outils régionaux qui sont importants ne sont pas à la hauteur des enjeux de développement, mais que leurs évolutions ne peuvent pas se faire par une intégration à marche forcée dans les dispositifs de la politique gouvernementale mais avec un vrai débat démocratique avec tout ce que cela sous-entend.

En conséquence, nous nous abstenons sur ce dossier.

Seul le prononcé fait foi.